

# Association des parents d'élèves du collège Jean Monnet à Janzé

Venez découvrir notre tout nouveau site

<http://ape-du-college-jeanmonnet-de-janze.e-monsite.com/>



## Participez à la vie scolaire de votre enfant adhérent à l'association pour la somme symbolique d'1€.

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à toutes personnes souhaitant accompagner notre action.

Notre but est de développer une communauté de parents autour du collège, de permettre à chaque parent et élève d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'établissement.

Cette association est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations autour des collégiens.

Nous participons également en représentant les parents d'élèves aux conseils d'administration de l'établissement et aux conseils de classe.

### Conseil de classe :

Le conseil de classe est chargé du suivi des élèves et des questions pédagogiques.

Il formule des propositions concernant l'orientation et l'accompagnement des élèves et en informe les parents.

Les représentants des parents d'élèves rapportent les problèmes soulevés par le questionnaire que nous envoyons à tous les parents de la classe.

### Conseil d'administration :

Le conseil d'administration est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il est composé de personnels administratifs de l'établissement et de représentants élus (des personnels de l'établissement, de la mairie et du département, d'élèves et de parents d'élèves). Il se réunit plusieurs fois par an pour prendre des décisions sur la gestion du collège.

**Nom parents :**

**Nom enfant (s) :**

**Prénom enfant (s) :**

**Niveau en 2023/2024 :**

**Mail :**

**Téléphone :**

**Je souhaite :**

- Adhérer à l'association pour 1€**
- Participer aux conseils de classes**
- Participer au conseil d'administration**
- Donner de mon temps**

Plus d'informations sur notre site !

Les données collectées ne seront communiquées qu'au bureau de l'APE